



Les Échos Lauranais

NOVEMBRE 2022

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L E mois d'octobre s'achève, anormalement chaud pour la saison. Il aura permis aux deux chantiers en cours, le barrage des Arques et le «cheminement doux» de se poursuivre dans de bonnes conditions. Et «Octobre Rose» a connu un franc succès.

Ce mois de novembre verra ces deux chantiers prendre fin. Après les désagrèments qu'auront subis, avec compréhension, les usagers et les riverains, la physionomie de l'avenue des Écoles et de l'avenue d'Aigues-Vives aura assurément une autre allure!



POINT SUR LES TRAVAUX DU BARRAGE DES ARQUES



Les travaux de remblayage sont aujourd'hui presque achevés et la digue est maintenant à la hauteur voulue (hauteur maximale par rapport au fond du talweg de 9 à 10 m). Le façonnement de l'ouvrage se poursuit. L'évacuateur de crues est en cours d'installation et la poutre de déversement sera bientôt réalisée. Les enrochements du

coursier sont en cours de pose sur la partie aval de la digue (le coursier permet l'évacuation de l'eau en aval de l'évacuateur de crues).

Avec les travaux de finition, l'ensemble de l'ouvrage devrait être terminé à la fin du mois de novembre.

OPÉRATION BRIOCHES



Comme chaque année, il vous a été proposé d'adhérer à l'Opération Brioches, destinée à aider l'AFDAIM (Association Familiale Départementale d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales, anciennement Association Familiale D'aide aux Infirmes Mentaux).

La première brioche a été remise à Monsieur le Maire, sur la place du Ravelin. Un moment très convivial et apprécié puisqu'il a été proposé un café par Fabienne, Corinne et

Patrick. Les personnes qui n'ont pu se déplacer ce jour là ont pu se procurer les brioches chez nos commerçants «Au panier de Laure» et à la «boucherie Mercier». Merci de votre générosité.

OCTOBRE ROSE, COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION «ÉVEIL ET LOISIRS»



« Cette année nous avons innové, pour notre 8^e édition; la manifestation « Octobre Rose » s'est déroulée sur deux jours.

Nous étions présents à Félines-Minervois, le samedi matin, pour tenir le stand octobre rose lors de la course infernale. Nous avons été très bien reçus. L'après-midi, le stand a été tenu par Virginie, notre pharmacienne, très impliquée pour cette opération.

Le samedi soir un concert a eu lieu à Saint Jacques d'Albas et Marianne Piketty, célèbre violoniste nommée aux victoires de la musique nous a fait passer une agréable soirée.

Les marcheurs de Villeneuve ont organisé pour Octobre Rose, comme l'année dernière, une marche sur Villeneuve, pour ceux qui ne pouvaient pas venir le lendemain et nous ont reversé leur participation, un grand merci. Le dimanche 16 octobre, une marche et une course (non chronométrées) dans les capitelles, avec plusieurs circuits, ont connu un réel succès, avec plus de 180 participants.



Les globes trotteurs (les plus courageux car la veille ils étaient sur Félines) ont participé et remis un chèque conséquent, un grand merci.

Dans le foyer municipal se sont tenus plusieurs stands de fleurs, fleurs séchées, bracelets, bougies, bref, tout le monde a trouvé son bonheur. Un stand tenu par Francine, avec son atelier couture, nous a aussi reversé la somme récoltée; elle nous a offert des cœurs en tissu, pour les dames touchées par la maladie.

Une buvette, tenue par les bénévoles était aussi à disposition, avec des gâteaux.

A midi, le tirage de la tombola a fait 22 heureux gagnants. Après les encouragements des Élus, Françoise Navarro, Alain Ginies et Emile Raggini, un repas a été servi au Restaurant Le Lauranais, pour les inscrits, et 3 euros par repas servi ont été reversés pour Octobre Rose. Un grand merci.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette 8^e édition, tous les donateurs pour une très belle tombola, les bénévoles, les cuisinières. Ce week-end a connu un véritable succès puisque nous en sommes, pour l'instant à 3300 € de dons. Nous clôturerons cette journée le 31 octobre puisque il reste encore des bracelets et fleurs à votre disposition, à la pharmacie.

Nous remettons ensuite le chèque à l'Institut Universitaire du Cancer Oncopole de Toulouse très rapidement.

Encore merci et rendez-vous l'année prochaine. »

POINT SUR LES TRAVAUX DU CHEMINEMENT DOUX

La physionomie de l'avenue a bien changé aujourd'hui et le cheminement se dessine dans sa totalité après la pose des trottoirs

qui est pratiquement terminée. Il faut maintenant réaliser l'aménagement du carrefour de l'avenue des Ecoles et de l'avenue d'Aigues-Vives. Un renforcement de la capacité d'évacuation des eaux de ruis-



sellement sera assuré avec la pose de trois avaloirs sur les caniveaux de la rive droite et de trois avaloirs sur les caniveaux de la rive gauche, chaque groupe de trois avaloirs étant relié directement au collecteur principal de l'avenue d'Aigues-Vives. Le revêtement des trottoirs en béton désactivé va se poursuivre et une couche d'enrobé sera appliqué sur la nouvelle voirie. La fin des travaux de cette première tranche devrait se situer à la fin de la première semaine de novembre.

BON À SAVOIR

la Rénovation énergétique

A toutes fins utiles, voici la liste des aides financières dont les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en octobre 2022) :

– **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah « Habiter mieux agilité ». Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

– **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), à savoir : <https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demar>

che/infos_po

– **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

– **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

– **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

– **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc.) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

– **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

– **La réduction d'impôt «Denormandie»** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

– **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

– **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de faire appel à un micro crédit (par exemple sur la plate-forme : <https://finfrog.fr/micro-credit>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

FÊTE DE LA FIN DES VENDANGES COMMUNIQUE DE LA PAROISSE NOTRE DAME

« La Paroisse Notre Dame en Minervois a été heureuse d'accueillir dans l'Église Saint Jean Baptiste de Laure tous les paroissiens et les viticulteurs pour célébrer cette cin-



quième fête de fin de vendanges, le dimanche 23 octobre, dernier jour de la semaine missionnaire. Nous avons, à cette occasion, fêté aussi les 40 ans de sacerdoce de notre prêtre Francis Naudinat.

A la fin de cette messe, les bouteilles amenées par les viticulteurs ont été bénies et avons partagé le vin sur le parvis de l'église où un moment d'échange convivial a été très apprécié. »



ÉVEIL ET LOISIRS COMMUNIQUE

Section DANSE:

L'association « Éveil et Loisirs » vous informe qu'une section danse moderne ADOS et ADULTES vous est proposée le vendredi, de 18h à 19h, au Dojo.

N'hésitez pas à venir découvrir et essayer cette nouvelle activité. Géraldine vous surprendra.

Vous pouvez retrouver toutes les activités de cette association chez les commerçants ou bien en Mairie.

SENIORS – PRÉVENTION

Communiqué de Madame Marion Lauze, coordinatrice départementale 11 association « MA VIE » (tél. 06 15 83 69 27)

Dans le cadre d'une action financée par les caisses de retraites, l'Association MA VIE, spécialisée dans les Activités Physiques Adaptées, vous propose de participer au programme MOOV UP !

Ce programme est ouvert à toutes les personnes de + 60 ans, et proposera, dès Novembre 2022 sur Laure-Minervois, des ateliers collectifs en Activités Physiques et en Nutrition.

Pour bien commencer le programme, vous êtes invités à participer au « Rendez-vous Santé », le 25 Novembre, au Foyer de Laure Minervois.

Il vous sera proposé de faire le point gratuitement sur votre condition physique et sur l'alimentation avec les professionnels du programme.

L'inscription est obligatoire pour ce rendez-vous.

À la suite de ce premier rendez-vous, nous vous proposerons différents ateliers collectifs de mise en pratique en Activité Physique et Nutrition :

- 24 heures d'activités physiques (17 euros d'adhésion à l'association + certificat médical pour les participants) tous les jeudis de 10h45 à 12h, à partir du 1^{er} décembre, au Dojo.

- Trois rencontres avec une diététicienne (gratuit), dont la première rencontre est le 15 décembre de 14h à 16h au Foyer (pas de Gym santé ce matin là).

Si vous souhaitez :

- vous inscrire pour votre « Rendez-vous Santé »

- obtenir davantage de renseignements
- vous inscrire aux ateliers collectifs
- ou, si vous ne pouvez pas participer, le 25 Novembre :

Contactez l'Association MA VIE : 06 15 83 69 27 / mavie.apa@gmail.com

Concernant les dates des ateliers sur l'alimentation avec notre diététicienne, nous avons réservé le foyer pour le 15 décembre de 14h à 16h et nous interrogeons ses disponibilités pour les 2 février et 3 mars 2023. Je reviens vers vous rapidement.

Il a été convenu également que les séances de Gym Santé seront proposées les jeudis matins au dojo de 10h45 à 12h à partir du 1^{er} décembre, hors vacances de Noël et hors dates des ateliers diététiques.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le Covaldem vous informe que les ordures ménagères, habituellement collectées le 1^{er} novembre seront enlevées le 31 octobre.

D'autre part, la déchetterie de Caunes sera fermée du 14 au 25 Novembre. Vous pourrez vous rendre à Puichéric ou Pépieux.

FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE DU TINAL



DÉCHÈTERIE FERMÉE

pour travaux



La déchetterie du Tinal sera fermée au public pour travaux du 14 au 25 novembre. Celles de Pépieux et de Puichéric restent accessibles.

AGENDA

Cérémonie du 11 Novembre

Comme chaque année, la commune célébrera la commémoration du 11 Novembre; départ du cortège à 11h30 devant la mairie pour se rendre au monument aux morts; à l'issue de la cérémonie, vers 12h15, vous serez conviés à un apéritif offert par la Municipalité. A 13h, banquet traditionnel organisé par les Aînés ruraux, ouvert à

tous; s'inscrire avant le 5 Novembre (voir notre précédent «ECHOS Lauranais»).

Assemblée Générale «Eveil et Loisirs»
L'association «Éveil et Loisirs» vous convie à son assemblée générale le lundi 7 novembre à 18h à la salle du Conseil Municipal.

Ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rentrée d'Éveil et Loisirs avec ses nouvelles activités
- Bilan Octobre Rose

Préparation de la fête autour de l'arbre de Noël installé sur la place du Ravelin (voir dans l'article Noël au village)

Bibliothèque

Le prochain « Un Après-Midi à la Bibliothèque » aura lieu le jeudi 24 novembre à 14h30 dans les locaux de la bibliothèque. Il n'y a pas d'inscription préalable.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir participer à ce moment convivial fait d'échanges et de partage autour de livres lus et d'une collation offerte par les bibliothécaires.

Activité ouverte à tous, que vous soyez ou non inscrit à la bibliothèque.

Noël au village, sobriété énergétique

Cette fin d'année sera un peu particulière au vu du contexte économique et des restrictions en tout genre.

Aussi, la commission embellissement de la mairie a décidé de restreindre les illuminations habituelles, les économies d'énergie devant se répercuter à tous les niveaux.

Dans ce climat quelque peu morose, il a été décidé malgré tout de marquer cet événement en concentrant tous nos efforts sur la place du Ravelin où nous installerons un respectable sapin.

Ce dernier sera décoré par des guirlandes, mais surtout par de la décoration qui pourrait être réalisée par tous ceux qui voudraient apporter leur contribution à cette entreprise: objets réalisés artisanalement, pommes de pins, décoration « fait maison » etc.

A cet effet, une réunion sera organisée le mardi 8 novembre à 18h, à la Mairie, afin de coordonner toutes les idées de décorations ou d'animations.

Nous vous rappelons que ces commissions

extra municipales sont ouvertes à tous. Que cette période d'austérité n'entache en rien votre volonté de participer à la vie du village!

MOBIL'AUDE : UN OUTIL D'AIDE AUX DÉPLACEMENTS SUR LE DÉPARTEMENT



Covoiturage, horaires de bus et de train, transport solidaire : Mobil'Aude, plateforme numérique lancée par le département est tout cela à la fois. Au service des Audoises et des Audois, tant pour leurs déplacements quotidiens que ponctuels. Déclinée en site web et en appli (téléchargeable sur GooglePlay ou l'AppStore), son utilisation est gratuite et sans commission. Mobil'Aude entend résoudre les problèmes de mobilité qui peuvent se poser aux Audoises et aux Audois, habitants d'un territoire rural. « Il s'agit de répondre à un besoin de déplacement du quotidien, que cela soit pour le travail, les études, aller faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical ou au théâtre ». Si vous êtes conducteur ou à la recherche d'un trajet, Mobil'Aude permet de trouver un moyen de transport ponctuel, mais aussi d'adhérer à une communauté de « voyageurs » ayant un intérêt commun : membres d'une même entreprise, d'un même club de sport, d'une même association culturelle, d'un même village... et qui ont des besoins de déplacement identiques et/ou réguliers. Pas de paiement obligatoire lorsque l'on est passager. L'éventuel partage des frais est décidé entre covoitureurs, lors de la mise en relation. La rétribution peut alors se faire via la plateforme, ou de la main à la main. Reste à nos concitoyens à s'emparer de ce nouvel outil de la meilleure manière qui soit.

Plus d'infos sur www.aude.fr/covoiturage-transports-trajets-partages-mobil-aude.